un:

Dri

Vu

cé

sta

cia

de

Via

cil

add

ent

pro

aut

pre

mor

d'a

ce

mer

du

SS

av.

gen

val

sui

ce

en

le

d'c

sui

en d'o

cie

taux provenant en majeure partie de butins de guerre principalement composés d'argent. Pourtant il faut remarquer que si l'extraction dans des mines espagnoles constituait toujours la base du bilan métallique de la république par contre les gisements macédoniens - comme à la période précédente - n'y jouaient qu'ur rôle sans importance. D'après M. Crawford 57 dans la moitié du II s. av.J.-C. l'argent en Macédoine on utilisait presque exclusivement pour la production de monnaie locale. Il interpréte la réouverture des mines comme un essai d'assurer par l'Etat d'une manière peu embarrassante, l'afflux du principal métal monétaire, ce qui paraît vraisemblable d'autant plus, que dans la deuxième moitié des années soixante du II s. av.J.-C. avaient lieu certaines difficultés avec la base de minerai<sup>58</sup>. Dans ce contexte, l'énoncé laconique de Cassiodore fait l'effet d'éloquent. L'année suivante, en a repris la réémission des pièces d'argent et cela à une échelle beacoup plus grande qu'auparavant. L'importance du événement semble être attesté par l'annonce pour l'année en question, d'état de l'aerarium sanctum<sup>59</sup>.

L'interprétation présentée sur les faits du milieu du II s. av.J.-C. reste en connexion directe avec l'édition de la loi de retarification, qui face à la singulière situation financière de l'Etat a accompli la revalorisation du denier vis à vis de l'as. A la suite de la réforme rehaussant le montant de la relation de nominaux, le denier répondait à 16 et non comme précédemment à 10 asses, grâce à cela le rapport de valeur entre l'argent et le cuivre a pris la forme de 1:11260. L'introduction de la nouvelle équivalence a provoqué une diminution du caractère fiduciaire des unités de cuivre, tout en conservant l'actuelle valeur intrinsèque de l'as. On peut admettre qu'à titre non officiel, la proportion d'échange instituée par la loi de retarification à la suite de la réduction du poids des asses, fonctionnait beacoup plus tôt, par contre l'Etat a été seulement obligé de reconnaître officiellement le standard du monnayage couramment employé61. Toutefois à la suite de plus en plus profondes tendances à la dévaluation par rapport aux dénominations de bronze vers la fin du II s. av.J.-C. l'as ne reste qu'une